



Le 6 novembre 2025, à vingt heures quinze minutes en La Bigottière se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de BIGNON Véronica, Maire, convoqués le 23 octobre 2025,

Etaient présents : BIGNON Véronica, LOUVEAU Thierry, JOLY-CRETOIS Valérie, MAURAS Thierry, REY Laurent, GENDRY Sébastien, LECONTE Christine, JUSTOME Catherine,

Le secrétariat a été assuré par : JOLY-CRÉTOIS Valérie,

Selon l'article L2121-15 du CGCT, le conseil municipal a adjoint au secrétaire élu, une secrétaire auxiliaire en dehors de ses membres et qui ne participent pas aux délibérations : Catherine Le Roi, secrétaire de mairie

Le Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 septembre 2025 a été approuvé à l'unanimité

Délibération	Objet de la délibération	Vote
2025-23	Délibération pour la reconduction du contrat de location maBaguette	Approuvé à l'unanimité
2025-24	Délibération instaurant la participation de la collectivité à la PSC santé des agents dans le cadre de la labellisation au 1 ^{er} janvier 2026	Approuvé à l'unanimité
2025-25	Délibération pour le renouvellement de la convention de partenariat pour la gestion de l'accueil de loisirs multisites 731 du 1 ^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029	Approuvé à l'unanimité
2025-26	Délibération pour l'approbation du Projet Educatif de Territoire Intercommunal (PEDTI) et le plan mercredi associé	Approuvé à l'unanimité
2025-27	Délibération pour les tarifs de balayage des caniveaux en 2026	Approuvé à l'unanimité
2025-28	Délibération pour les illuminations de fin d'année	Approuvé à l'unanimité

Le 15/09/2025, La secrétaire de séance, Mme JOLY-CRÉTOIS Valérie et Mme Le Maire, Mme Bignon Véronica

